



## Forum des stages

Jeudi 10 septembre 2015

Avec la volonté de renforcer la communication et les échanges entre les internes et les services nous accueillant, le SIPHIF se lance dans l'organisation du premier **Forum des stages** prévu le **jeudi 10 septembre 2015** à partir de 18h30 à l'hôpital **Hôtel-Dieu**.

Ce rendez-vous sera un lieu de **rencontres entre les internes** et les **responsables des stages**. Les services accueillant des internes auront l'opportunité de **présenter les stages** proposés aux prochains choix, **l'équipe** pharmaceutique encadrant les postes, les **activités de recherche** en cours et les éventuels **sujets de master ou de thèse**. Enfin, ce forum vous permettra de connaitre les postes nouvellement agréés.

Un espace sera dédié à chaque établissement souhaitant participer à cet évènement dans une atmosphère professionnelle et conviviale! Un buffet sera proposé au cours de la soirée à tous les participants.



En espérant que cette initiative vous intéresse et que vous puissiez participer à cette première édition ! Nous vous demanderons de **confirmer votre participation avant le 1<sup>er</sup> septembre** en nous écrivant à l'adresse mail suivante : [foruminternat@gmail.com](mailto:foruminternat@gmail.com)

## Prix de thèse GPM



Le Groupe Pasteur Mutualité et GPM Pharmaciens, en partenariat avec la FNSIP-BM, lancent un appel à candidature pour l'attribution de **prix de thèse** visant à récompenser les internes ou diplômés des filières **Pharmacie, Biologie** ou **IPR**. 3 prix d'une valeur de **2 000 €** chacun seront remis au lauréat de chaque spécialité. Les **dossiers de candidature** sont à déposer avant le **31 juillet** et peuvent être téléchargés sur le site [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr)

Pour plus d'informations, consulter le site et se renseigner en contactant notre partenaire à l'adresse suivante : [prixdethese@gpm.fr](mailto:prixdethese@gpm.fr)



### Réforme du temps de travail des internes : on en parle encore !



Après la parution du décret encore très flou dans son application, des arrêtés étaient attendus pour préciser ses modalités organisationnelles. Le 30 juin 2015 a donc été publié un 1<sup>er</sup> arrêté relatif aux modalités d'**élaboration et de transmission des tableaux de services dédiés au temps de travail des internes**. Que nous apprend cet arrêté ? Pour résumer, en **3 points** :

**1- Un tableau de service prévisionnel** doit être établit **chaque mois** (avant le 20 du mois précédent) entre l'interne et le responsable du stage, et fixe l'emploi du temps de l'interne. Ce tableau de service **doit faire apparaître** :

- Les demi-journées d'obligation de service
- Les demi-journées effectuées dans le cadre des gardes
- Les demi-journées de formation universitaire
- Les demi-journées de temps de formation autonome

Ce tableau peut être **modifié au fur et à mesure du mois**, en fonction des changements de planning. Le coordonnateur de la spécialité est tenu pour sa part d'informer le chef de service de l'organisation des UE d'internat.

**2- A la fin de chaque trimestre, un relevé des obligations de service** (réalisé à partir du tableau de service prévisionnel éventuellement modifié) permet de vérifier que le décret sur le temps de travail des internes a bien été respecté. Ainsi, à la fin de chaque trimestre, **l'interne ne doit pas avoir effectué plus de** :

- 104 demi-journées de temps de travail en stage (comprenant service quotidien de jour en stage et temps de garde)
- 13 demi-journées de formation universitaire (soumises à attestation de participation)
- 13 demi-journées de temps de formation autonome

**3- Si l'interne dépasse le temps de travail en stage, des « récupérations »** peuvent être posées (possiblement par anticipation). La commission de l'organisation de la permanence des soins de l'établissement est chargée de dresser un **bilan annuel** relatif au temps de travail des internes présenté devant le **CME**.

... Plus clair ? Peut-être ! Il n'en reste pas moins que l'application concrète reste encore un sujet de discussion dans chaque structure et à l'échelle régionale afin de faire consensus. Dans le but d'avoir un aperçu des organisations déjà mises en place par les établissements et connaître vos conditions d'exercice partagé entre stage et université, la **FNSIP-BM** va prochainement faire circuler un **questionnaire d'évaluation** sur la mise en place du décret. Nous vous invitons fortement à y répondre afin de nous aider à améliorer son application ! Nous restons par ailleurs à votre disposition si vous avez la moindre question ou remarque concernant l'application du décret !



# ctuSIPHIF

L'ACTUALITÉ DE L'INTERNAT EN PHARMACIE EN ILE-DE-FRANCE

Juillet 2015

## Les AG de la FNSIP-BM

Vous en avez forcément entendu parler, à défaut d'y avoir (encore!) participé ! Les congrès ou assemblées générales de la FNSIP-BM rassemblent tous les internes en pharmacie et en biologie médicale de toutes les interrégions et sont organisées dans trois villes françaises par an ! Vous aimerez participer mais vous ne savez pas tellement à quoi vous attendre ? Ou vous ne connaissez vraiment pas ce rdv bisannuel et pour vous AG ne signifie que *Anesthésiques Généraux* ? Voici une petite présentation pour vous éclairer et un compte-rendu de la dernière AG qui a lieu à Marseille !

**C'est quoi ?** Le congrès est principalement un lieu d'échanges entre tous les internes français qui profitent de cette occasion pour partager leurs expériences d'internat aux quatre coins de la France. Une opportunité pour développer sa curiosité et savoir ce qui se fait ailleurs que dans son interrégion ! C'est aussi l'occasion de rencontrer des professionnels du monde hospitalier, industriel ou encore institutionnel pour discuter actualité ou perspectives professionnelles.

**C'est comment ?** Le congrès se déroule **du vendredi après-midi au dimanche**, débutant par le conseil d'administration réunissant les représentants des associations locales et le bureau national. Le programme du samedi est défini par les organisateurs de la ville d'accueil, rythmé par l'**assemblée générale** de la FNSIP-BM avec l'intervention des membres du bureau sur l'actualité de l'internat et de nos professions, des **conférences** sur des thèmes divers présentées par des industriels, praticiens, associations, ... Entre ces heures de sagesse, une **soirée** d'accueil est organisée le vendredi soir et un gala prolonge la journée du samedi pour se détendre !



**C'est pour qui ?** Pour tous ! À condition d'adhérer à la FNSIP-BM (automatiquement via l'adhésion au Siphif).

**C'est quand ?** Le prochain rdv est fixé du **16 au 18 octobre** à Nantes !

Enfin ... **Comment réserver sa place ?** Il suffit de nous faire part de votre intérêt à l'ouverture des inscriptions qui vous est communiquée par mail, environ un mois avant le congrès, et nous envoyer le règlement des frais de participation (#35€ pour le welcome pack et la nuit à l'hôtel!).

## Points filières

Après un point sur la filière **Thérapie Cellulaire** fait à l'ARS au début du mois, nous rencontrerons dans les prochains jours le Professeur **N. Frydman** récemment nommée à la commission pédagogique du DES de Biologie Médicale pour faire un point sur la filière **Biologie de la Reproduction**.

## Conférence de rentrée

Tu te poses des questions sur ton internat, les **démarches** à entreprendre pour faire un **master 2** ou un **inter-CHU**, tu cherches des informations et des interlocuteurs pour construire ta maquette de **niveau 2** et/ou finaliser ton parcours?

Nous avons peut-être une solution à t'apporter!

Une réunion sur le **DES de Biologie Médicale en IDF** sera organisée le **15 septembre** à partir de **16h** dans l'Amphithéâtre du Bâtiment Jean Dausset à l'**Hôpital Cochin**. Elle réunira notre coordonnateur, les différents responsables de filières et des membres du Siphif dans le but de:

- (re)présenter chacune des **spécialités** de la biologie médicale
- faire un point sur les **actualités** récentes (licence de remplacement, temps de travail des internes)
- présenter la **réforme du 3ème cycle** en préparation (par le Professeur Dominique Porquet)
- répondre aux questions et discuter avec les internes entrant en niveau 2 avant le choix de stage



## L'année-recherche en quelques lignes

### Petite présentation

Afin de réaliser des travaux de recherche dans le cadre d'un **master**, d'une thèse de doctorat ou d'un diplôme équivalent, les internes peuvent bénéficier d'une année-recherche.

Elle peut être accordée aux internes dès leur **3ème au 7ème semestre d'internat** (on ne peut pas terminer son internat par une année-recherche). Les internes sont mis en **disponibilité** pour une durée d'**un an** à partir du **1<sup>er</sup> novembre**, année pendant laquelle l'interne bénéficie d'un salaire fixé par un arrêté qui correspond environ au salaire brut alloué aux internes de **2<sup>ème</sup>/ 3<sup>ème</sup> année**. Le nombre d'internes en médecine, en pharmacie et en odontologie qui pourront bénéficier d'une année-recherche est également fixé chaque année par arrêté pour l'année universitaire suivant sa publication.

Le dossier de chaque postulant est évalué par une **commission**. **Plusieurs critères** sont pris en compte : le candidat, le projet, le laboratoire et la faisabilité du projet (une *fiche année-recherche* est en cours de rédaction pour vous aider à concevoir votre dossier).

Cette année, le jury pour les internes en pharmacie était composé entre autres des professeurs J-M. SCHERRMANN (doyen de la Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université Paris Descartes) et D. PORQUET (doyen de la Faculté de pharmacie de l'université Paris Sud). Lors de la constitution du jury, on s'assure qu'aucun membre n'encadre un interne présentant un dossier.

### Cette année, la date limite de dépôt des dossiers était le 30 mai 2015 et la commission a eu lieu le 22 juin dernier

Deux membres du **SIPHIF** sont présents à cette commission et possèdent un avis consultatif. N'hésitez donc pas à envoyer également votre dossier au **SIPHIF** afin qu'il puisse être lu et soutenu au mieux !

Cette année, 31 demandes ont été déposées. Le jury a été agréablement surpris par le niveau des dossiers et en retenu 14 au total, dont 2 de plus que prévus initialement !

### Le mot de la fin

Le **SIPHIF** souhaite bon courage à tous les internes dans leur projet. Un document d'aide à la conception de votre dossier d'année recherche est en cours de rédaction ... Bientôt disponible sur le site du **SIPHIF** !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter, à consulter notre site ou la page dédiée sur le [site de l'ARS](#).

### Application e-Vidal



Une **application Vidal Mobile simple et gratuite** est disponible pour les professionnels de santé ayant un droit d'accès à **Vidal Hoptimal** ! Pour en profiter, consultez les informations de téléchargement en ligne sur la page d'accueil de Vida Hoptimal.

Une adresse professionnelle vous sera nécessaire pour en bénéficier (@aphp ou autre si salarié d'un établissement hors AP-HP).





# siphif

L'ACTUALITÉ DE L'INTERNAT EN PHARMACIE EN ILE-DE-FRANCE

Juillet 2015

## Impact Factor

Tout le monde y fait référence, les chercheurs suivent ses mises à jour, les éditeurs en font leur objectif principal, ... Mais à quoi correspond vraiment l'**impact factor** et que cache-t-il vraiment ? L'impact factor (IF) est considéré comme un label de qualité d'un article scientifique, développé par l'**Institute Scientific Information** (ISI) qui publie tous les 2 ans un rapport mettant à jour les IF de plus de 6 000 journaux scientifiques (inter)nationaux (*Journal Citation Report*).

La règle est simple : plus l'impact d'un journal est fort, plus il est dur de publier dedans ! L'IF d'un journal X peut être défini ainsi :

$$\text{IF}(X) = \frac{\text{Nb de citations du journal } X \text{ dans des parutions recensées par ISI pdt les 2 années précédentes}}{\text{Nb total d'articles parus dans } X \text{ en 2 ans}}$$

L'IF fait aujourd'hui débat et est critiqué par certains auteurs. Alors ... est-ce vraiment un label de qualité ?



☺ Certains biais éliminés permettant de ne pas favoriser les gros journaux des petits, les journaux de périodicité plus fréquente, ou les anciens des nouveaux.

Pas de place pour les articles donnant lieu à des citations durant de nombreuses années ☹

Périodiques présentant des revues générales favorisés (on cite plus facilement des "reviews") ☹

Problème des journaux non anglophones ☹

Souci de l'autocitation (manipulation de certaines maisons d'éditions pour augmenter leur IF) ☹

Utilisé aujourd'hui pour l'évaluation des universités et des chercheurs, l'IF fait l'objet de quelques dérives. C'est ainsi que certains considèrent cette échelle davantage comme un indice de popularité d'une revue que de la qualité d'un article ou de l'impact scientifique des auteurs.

Vous pouvez retrouver la **liste des IF** des dernières années classés par sujets à l'adresse suivante :

<http://www.scijournal.org/>

Une nouvelle indexation a fait son apparition depuis quelques années : le **h-index** qui s'attache à mesurer la productivité d'un chercheur et son impact scientifique. Un scientifique a un index h si h de ses X publications ont au moins h citations chacune et les (X-h) autres publications ont au plus h citations chacune.

Retrouvez votre h-index (ou celui de vos chefs) sur les bases de données référentes comme Web of Science, Scopus ou Google Scholar.





#### JUILLET-AOÛT 2015: Save the date !

- ✓ **16 juillet** : [Apéro SIPHIF !](#)
- ✓ **20 juillet** : Réunion bureau

29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	<b>16</b>	17	18	19
<b>20</b>	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	<b>20</b>	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

#### SEPTEMBRE 2015: Save the date !

- ✓ **7 septembre** : Commission de répartition pour le semestre hiver 2015-2016
- ✓ **10 septembre** : Forum des stages – Hôtel-Dieu
- ✓ **15 septembre** : réunion du DES de Biologie Médicale
- ✓ **17 septembre** : Soirée Parrainage industrie – Salle de l'hôtel Scipion
- ✓ **22 septembre** : Commission de validation du DES
- ✓ **23-25 septembre** : Congrès CSH-SNPHPU

29	30	1	2	3	4	5
6	<b>7</b>	8	9	<b>10</b>	11	12
13	14	<b>15</b>	16	<b>17</b>	18	19
<b>20</b>	21	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	26
27	28	29	30	31	1	2

**Syndicat des Internes en Pharmacie et Biologie médicale des Hôpitaux d'Ile-de-France**

Le SIPHIF (garanti sans OGM ni conflit d'intérêt) est à suivre sur [www.siphif.org](http://www.siphif.org) et sur Facebook et Twitter! (Re-) Devenons Amis !

Des questions, des envies, des suggestions ? N'hésite pas à nous contacter ou à venir participer à nos réunions mensuelles !

[bureau@siphif@googlegroups.com](mailto:bureau@siphif@googlegroups.com)

